



Equilibre
et Qualité de vie

Saint-Léger sous-Cholet

Informations municipales
JANVIER 2013

N°71

Le marché de Noël des Amis de Leo à St Léger





St-Léger sous Cholet



Equilibre et Qualité de vie



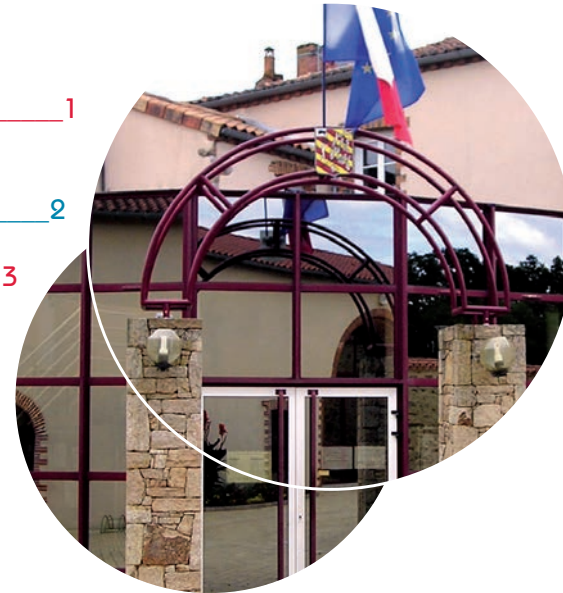
MAIRIE - Rue des Mauges
49280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : saint.leger.sous.cholet@wanadoo.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 15h - 18h
Mardi, Mercredi et
Vendredi :
9h - 12h et 15h - 18h
Jeudi : 9h - 12h30
Samedi : 9h - 12h

Sommaire

Editorial	1
Communication	
Le Conseil Municipal d'Enfants	2
Etat civil 2012	3
Les Mariés 2012	4-5
Economie	6
Le Téléthon	7
Infos Mairie	8



Textes conçus par
les Commissions, les
services municipaux

Mise en page
et Impression :
Imprimerie Des Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54





Editorial

Saint-Léger-sous-Cholet

L'année qui vient de s'achever a été particulièrement riche. En effet 2012, a été marquée par la fin des travaux de la rue des Mauges menés conjointement avec la Communauté d'Agglomération, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme au printemps après plusieurs années de travail, la poursuite de la commercialisation de la 2ème tranche du Martineau et le lancement de la construction de 5 logements locatifs avec Sèvre Loire Habitat, l'acquisition de l'emprise foncière du stade et son baptême... pour ne citer que les plus importants.

Dans le quartier de la mairie, la Communauté d'agglomération a démarré en 2012 les travaux du foyer d'animation pour personnes âgées et Sèvre Loire Habitat la construction de 5 logements à destination des séniors en plus des 10 existants. Des bâtiments qui seront livrés dans les prochains jours et auxquels la Commune a participé financièrement.

Sans oublier la poursuite de la réflexion sur la salle des fêtes qui est passée dans une phase active, avec le concours de maîtrise d'œuvre. 120 cabinets d'architecture de toute la France, dont un tiers de parisiens et un autre tiers de régionaux ont postulé pour sa construction. Réuni le 6 juin 2012, le jury de maîtrise d'œuvre a d'abord retenu la candidature de 3 cabinets (Agence Roulleau Architectes de Nantes, Labatut Architectes Associés de Saint Léger sous Cholet et l'Atelier de la Maison Rouge de Nantes) qui ont eu jusqu'au 26 octobre pour préparer un travail de niveau esquisse, à remettre auprès d'un huissier de justice.

En effet le jury réuni le 27 novembre s'est prononcé pour choisir le lauréat de façon anonyme. Et le choix, une fois le pli ouvert par l'huissier, s'est arrêté, pour notre plus grand plaisir, sur le local de l'épreuve, la SARL Labatut Architectes Associés.



Pendant l'année 2013, il faudra dans un premier temps, échanger avec les futures associations utilisatrices et le conseil municipal sur le projet présenté, puis travailler le projet avec l'architecte. Dans un deuxième temps, lancer la consultation auprès des entreprises pour un lancement des travaux que l'on souhaite au début de l'année 2014. Une présentation détaillée sera faite dans le prochain bulletin municipal.

L'année 2013 sera marquée par un anniversaire important que nous célébrerons lors de la prochaine édition de la fête culturelle « L'art au pas léger » les 14 et 15 juin prochains : les 150 ans de la commune. L'occasion de nous rappeler que c'est un décret impérial du 14 décembre 1863 qui nous a détaché du territoire du May sur Evre. Merci Napoléon III ! Merci aussi à Louis Gouraud le premier maire qui avec d'autres a beaucoup œuvré pour obtenir l'indépendance de la commune. A l'époque la commune s'appelait encore Saint Léger du May (ou Saint Léger des bois, son nom plus ancien), elle ne prendra son nom « définitif » de Saint Léger sous Cholet que le 27 août 1888. Merci au président Sadi Carnot !

Enfin 2013, permettra aussi l'extension du cimetière et le déplacement du monument aux morts place des anciens combattants, le lancement de la commercialisation de la 3ème tranche du Martineau et la livraison des 5 logements locatifs de la seconde tranche, ou encore le début des travaux d'aménagement de la zone de la Prairie.

Je profite de ce début d'année pour remercier pour leur investissement au service des saint-légeois, l'ensemble des élus et des services municipaux. Notons enfin la livraison dans vos boîtes aux lettres de la nouvelle édition du Guide des associations.

Les chiffres du chômage semblent se stabiliser avec 126 demandeurs d'emploi en décembre 2012 (+20% en 2010 et 30% en 2011). Aussi en cette période difficile pour de nombreuses familles ou entreprises, je fais le vœu de toujours plus de solidarité et d'entraide entre les habitants. Je souhaite à ceux qui ont connu des difficultés en 2012, que la nouvelle année leur apporte des jours meilleurs. Au nom du conseil municipal de Saint Léger sous Cholet, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite professionnelle, ainsi qu'à vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

*L'année 2013 sera
marquée par un
anniversaire important ...*

*les 150 ans de la commune.
L'occasion de nous rappeler
que c'est un décret
impérial du 14 décembre
1863 qui nous a détaché
du territoire
du May sur Evre.
Merci Napoléon III !*

Le Maire
Jean-Paul OLIVARES



Commission Communication

Saint-Léger-sous-Cholet

Le conseil municipal d'enfants



Permanence
Communication

Christian USUREAU
Samedi de 10h à 12h

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Magalie TIGNON



Remise de la médaille de la commune
par M. Le Maire à :

Mathilde Durand, Anne-Sophie Baslé,
Justine Tharreau, Loann Bacle, Maxime Froger et
Enzo Morillon, élus du mandat 2011-2012.

Les actions réalisées ont été nombreuses :

- Voeux de M. Le Maire
- Fête des cours moyens
- Distribution des pommes dans les écoles et visite d'un verger
- Apprendre à porter secours
- Visite de l'Assemblée Nationale
- Rassemblement des CME de la CAC
- Circuit des épouvantails
- Espace de jeux à la Mairie
- Vide-greniers pour Haïti avec remise d'un chèque par l'intermédiaire de la Croix Rouge
- Etude d'un parcours de santé
- Correspondance avec Gasma (suite à la présentation par M. Le Maire de son voyage de décembre 2011 aux écoles)
- Participation à la Fête culturelle (défilé déguisé)
- Inauguration de la plaque «Stade Xavier Devienne»
- Visite du Château d'Eau de St Léger...

Merci aux élus sortants pour ces deux années de participation active et motivée, bonne continuation à tous.

Elections des nouveaux membres

Le vendredi 14 décembre dernier ont eu lieu les élections des élus pour le mandat 2013-2014 afin de remplacer les élus sortants. 11 candidats à l'école privée pour 2 élus et 15 candidats à l'école publique pour 4 élus.

Merci à tous pour votre engagement dans cette campagne électorale et félicitations aux nouveaux élus.

Le rendez-vous pour le premier conseil municipal d'enfants 2013 leur a été donné : le samedi 26 janvier à 10h30 en Mairie.



Nicolas Thomas, Noan Séchet,
Elisa Guibert et Romain Belleannée.



Mélissa Chauvet et Paco Landreau



Etat civil 2012

Saint-Léger-sous-Cholet

Naissances (22)

BIZON Sacha

BOISDRON Maéline

BOURCIER Lubin

BRAUX Mylan

DE SOUSA Tiago

DESHAIES Timoté

DONAMARY Lucas

DORBEAU Noé

DOUET Robin

FALL Fany

FEYS Louise

GOBILLOT Valentin

HOGNON Lalita

LEGRAS Lucas

MALLET Léona

PIGUEL Léo

PROUTEAU Linoa

PUAUD Léa

SECHET Abel

TERRIEN Benjamin

TRICOIRE Tylian

ZERHOUNI Wijdane



Mariages (14)

BABA Radouane & HUVELIN Malorie

BABU David et SOULARD Claire

BOUDAULT Aurélien et BOUHIER Peggy

BREMOND Kévin et DABIN Aurélie

DIXNEUF Tanguy et BIGOT Laura

DURAND François et HEULIN Edith

GUIGNARD Antoine et BENAITEAU Pauline

LENORMAND Michel et MATIGNON Catherine

NEVOUX Guillaume et JOURDAN Lucie

PAUWELS Patrick et TOP Catherine

PLANCHENAULT Olivier et PESNEAU Elise

RAFFLEGEAU Aurélien et AUDEBEAU Séverine

SORIN Nicolas et ALLIGAND Nathalie

TERRIEN Jérémy et QUEAU Annaïg

Décès (13)

BODIN Jean-Paul

BOUDEAU Micheline veuve GABORIAU

DAMART Claude

DONIAS Guillaume

GABIRON Marguerite épouse BUCHET

JOUSSET Guy

KALSCH Philippe

LEBLANC Joëlle-Paule épouse DELAHAYE

LEFORT Jean

LITOU Gérard

RIPOCHE Marie épouse CHAUVIERE

RODRIGUES Antonio

SAUZER Jeanne



Les Mariés 2012

Saint-Léger-sous-Cholet

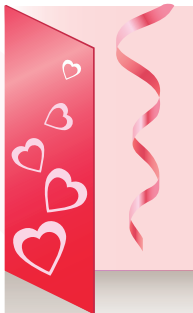
*10 couples ont bien voulu nous communiquer leur photo
pour agrémenter ce bulletin*



Annaïg & Jérémy Terrien



Elise & Olivier Planchenault



Aurélie & Kévin Brémond



Laura & Tanguy Dixneuf



Catherine & Michel Lenormand



Les Mariés 2012

Saint-Léger-sous-Cholet



Malorie & Radouane Balia



Pauline & Antoine Guignard



Nathalie & Nicolas Sorin



Catherine & Patrick Pauwels



Peggy & Aurélien Boudault



Economie

Saint-Léger-sous-Cholet

Le marché du mercredi

Tous les mercredis après-midi à partir de 16h30, vous pouvez retrouver, place de la Poste, les différents commerçants ambulants qui vous proposent leurs produits jusqu'à 19h - 19h30.



CocciMarket
Romuald et Fabienne
2 rue Pasteur - Le May sur Evre

Présents sur le marché du mercredi à St-Léger

Fruits et légumes majoritairement en provenance régionale

Possibilité de livraison



Thierry LECLERC, Fromager

A ST-LEGER le mercredi soir

Présent :
Le mardi à Castel
Le jeudi à Chamillé
Le vendredi à St-Macaire
Le samedi et à Beaufréreau



L'Histoire d'une Fleur

Créatrice florale

06 20 62 63 82
www.lhistoiredunefleur.fr



Laurent Cogné

Boucher - Charcutier - Traiteur

30 rue Meleux - Jallais - Tél : 02 41 64 26 00

Présent le mercredi sur le marché de St-Léger



Autour du Coquillage

M. Thierry CHARBONNEAU

06 27 54 74 14



D'autres marchands non sédentaires sont présents, également place de la Poste :

Le jeudi :

PIZZA MAUGES, 06 08 53 87 64

Présent à St-Léger le jeudi de 16h à 21h

Mardi et vendredi à St-Macaire, mercredi au May
Samedi à Beaufréreau



Le dimanche soir :

Fly Pizza
Le Chef c'est Toi

Pour toutes commandes ou informations, contactez moi !

Pizzas à emporter

Nouveau concept !

06 81 95 26 93



Enfin, rue de la Vendée (auprès de la boulangerie «Tradition») présence

Le mardi midi :

LA PATATE ROULANTE

POUR LE RESTE DU PAIN

Service avec une garniture choisie au buffet
sans viande froide, sans sauce industrielle sans conservateur rapide et original.

Présents tous les mardis
* sur le parking de la boulangerie de St-Léger le mardi midi
* sur le parking de la boulangerie de Beaufréreau le mardi midi
* sur le parking de la boulangerie de Chamillé le mardi midi
* sur le parking de la boulangerie de St-Macaire le mardi midi

Suivez nous sur FACEBOOK

Email : lapatateroulante@gmail.com
Téléphone : 06.04.50.70.64
Site internet : lapatateroulante.com



Le dimanche matin :

Huîtres de Bretagne
CAILLOCE Eric

Rue des Courlis 56470 ST PHILBERT

Tél. 06.65.69.07.29

HUÎTRES CREUSES ELEVEES EN FRANCE - BRETAGNE SUD

Vente à ST LEGER SOUS CHOLET
Le dimanche de 9h00 à 12h00





Le Téléthon

Saint-Léger-sous-Cholet

Plus de 1 700 € recueillis pour le Téléthon – Saint-Léger-sous-Cholet

1 741,96 €

C'est le montant total recueilli au profit du Téléthon des 7 et 8 décembre 2012.

Ainsi le concert qui rassemblait les chorales "*Le chœur du Lac*" de St Léger et l'ensemble polyphonique de Mazières-en-Mauges le vendredi soir a permis une collecte de 301,56 €.

La randonnée pédestre du dimanche matin a quant à elle été suivie par 157 personnes et a dégagé 731 € et 225 € de dons.

Concernant les commerçants, on peut rappeler que la boulangerie Carpentier, qui participe depuis six ans au Téléthon, vendait des chouquettes (180 € collectés) et la boulangerie Jousset (première participation) vendait de la brioche (90 €).

Au bar-tabac, Laurence avait mis à contribution ses clients et amis pour réaliser pâtisseries maison et crêpes (214 € de vente). Elle a été suivie par une quinzaine de personnes âgées de 13 à 88 ans (c'est en effet Alphonse Leray, l'ancien maire qui avait réalisé les crêpes).
« Des initiatives comme celles-ci apportent plus que de l'argent. Elles fédèrent et c'est l'occasion de se rencontrer. »

Il n'y a pas de petites actions mais plutôt un ensemble d'actions où chacun à sa place.

Merci à tous, associations, commerçants, participants et Saint-Légeois.

Pensez dès à présent à vos actions possibles pour décembre 2013, n'hésitez pas à nous contacter ; rendez vous est pris.





Infos Mairie

Saint-Léger-sous-Cholet

Les sorties du territoire

Depuis le 1er janvier 2013, les mineurs voulant sortir du territoire national n'ont plus besoin d'une autorisation de sortie du territoire.

Les autorisations de sortie du territoire, individuelles délivrées par les mairies, ou collectives délivrées par les préfetures, ne sont plus nécessaires pour quitter la France.

Un mineur français se déplaçant seul peut voyager dans l'Union européenne avec un titre d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport). Pour les pays hors Union européenne, un passeport reste, dans la plupart des cas, obligatoire. Certains pays de destination imposent parfois des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du Ministère des Affaires étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

Parallèlement, un dispositif renforcé permet d'assurer la protection des mineurs par une procédure judiciaire et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence. Il convient dans ces cas, de s'orienter vers le juge aux affaires familiales ou le juge des enfants.

Demande de titre de séjour pour les étrangers

En application d'un règlement européen du Conseil de l'Union européenne, les titres de séjour doivent comporter des éléments d'identification biométrique (photographies et empreintes).

Ainsi, les préfetures et certaines Sous-préfetures, dont Cholet, vont être équipées d'installations permettant le recueil des données.

Aussi, les ressortissants étrangers devront, à compter du 6 février 2013, se rendre pour leurs démarches liées à leur séjour – recueil de la demande et remise du titre de séjour – à la Sous-préfecture de CHOLET s'ils résident sur l'une des communes de l'arrondissement de Cholet, et non plus en Mairie.



Prochaines manifestations

Samedi 2 février : Compétition de l'ESSL ATHLETISME toute la journée

Mercredi 27 février : concours de belote du Club de la Gaieté

Vendredi 8 mars : concours de belote de l'ACPG – CATM

Samedi 16 mars : soirée familiale de l'Association des Parents d'Elèves de l'école privée «les Tilleuls»

Samedi 23 mars : «Bébé marché» organisé par l'A.E.L.A.

Samedi 30 mars : soirée familiale de l'Association des Parents d'Elèves de l'école publique

Dimanche 7 avril : tournoi Tac-Tik de l'ESSL VOLLEY BALL

Samedi 13 avril : Fête du Printemps organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 5 mai : Tournoi de l'ESSL BASKET

Jedi 9 mai : Tournoi ESSL Volley de l'Ascension en extérieur

Samedi 25 et dimanche 26 mai : Tournoi jeunes de l'ESSL BASKET





Le guide du riverain des bassins Evre – Thau – St Denis



Le Syndicat Mixte des Bassins Èvre – Thau – St Denis (SMiB) vient de finaliser un guide à destination des riverains des cours d'eau.

Ce guide, présenté sous forme d'une chemise avec différentes fiches thématiques, a pour but de donner des conseils pratiques et de rappeler la réglementation aux riverains (propriétaires et/ou exploitants) qui souhaitent engager des travaux en bordure de cours d'eau.

Les thèmes abordés dans ce guide sont multiples : entretien de la végétation des berges, clôtures et abreuvoirs, plantations, protections de berges, ouvrages, zones humides, espèces envahissantes et réglementation.

Ce guide est gratuit, disponible au siège du SMiB et téléchargeable sur le site internet : www.evrethausaintdenis.fr



Partagez vos vacances, devenez famille de vacances



Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

02 41 88 85 65

mail : maineetloire@secours-catholique.org

Secours Catholique

15 rue de Brissac

49000 Angers

Monoxyde de carbone : Quelques conseils

Afin de limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient de :

- avant chaque hiver, faire systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- tous les jours, aérer au moins dix minutes, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.





Première très réussie pour cette journée ensoleillée du 1er décembre 2012. 21 exposants regroupés sur le site de l'ancienne gare pour un public bien présent.

Le Père Noël ce jour là avait lourde tâche et a reçu une centaine de lettres de commande !